

DOSSIER MEDICAL PERSONNEL LE DMP EN ALSACE, UNE RÉALITÉ !



Depuis l'automne 2008, le DMP alsacien est une réalité dans de nombreux cabinets médicaux. Il est désormais possible **d'échanger et mettre en commun des informations médicales, par l'entremise des dossiers créés.**

L'URML d'Alsace est plus que jamais présente auprès des médecins dans la découverte de ce nouvel outil. C'est en effet la seule Union à proposer une visite médicale de présentation au cabinet médical. Ses conseillers DMP sont sur le terrain depuis le mois de novembre 2008 ; ils rendent visite aux médecins afin de leur présenter le DMP ainsi que la messagerie E-santé.



Un accompagnement complet

Parce qu'un nouvel outil est toujours une découverte, parce que chaque cabinet a ses spécificités et que chaque médecin a ses méthodes de travail, les conseillers DMP de l'Union proposent une aide personnalisée aux médecins qui le souhaitent. La visite médicale de présentation est précédée d'un entretien téléphonique avec le médecin, au cours de laquelle les pré-requis à l'utilisation du DMP sont passés en revue, les besoins du cabinet analysés.

Pendant la visite, d'une durée de trente à quarante-cinq minutes, tous les aspects du DMP sont abordés, les conseillers ont été formés pour répondre à vos questions. Ils pourront également vous guider dans le processus d'inscription et vous aider à la prise en main de l'outil.

à l'inscription et vous aider à la prise en main de l'outil.
Ils restent ensuite présents à vos côtés et assurent un suivi et une assistance téléphonique personnalisés en cas de besoin.

Toujours plus de médecins connectés

Après un démarrage en douceur, de plus en plus de médecins franchissent le pas et se « mettent au DMP ».

A la mi-juin, ils étaient 175 à utiliser le DMP et à l'alimenter. Plus de 3.000 dossiers patients ont été créés, l'un de vos patients a peut-être déjà le sien ! 6.000 documents alimentent ces dossiers ; ce sont des résultats d'analyses, comptes-rendus de consultation, antécédents,...

Plus vous serez nombreux à l'utiliser, plus ses possibilités pourront être exploitées et plus il se montrera utile. C'est le moment de profiter des compétences des conseillers DMP et de découvrir les capacités de ce nouvel outil !

Suite à la visite de présentation, 95% des médecins interrogés se déclarent satisfaits. 94% en jugent le contenu utile. Beaucoup d'entre eux ont décidé de s'inscrire sur le DMP et de l'alimenter. Mais qu'en est-il du DMP en lui-même ? Nous avons interrogé 5 médecins, connectés depuis plusieurs mois, afin de recueillir leurs premières impressions.

Le DMP ? Facile à apprivoiser !

Il en ressort que pour tous, la prise en main s'est avérée « facile », même si « la première inscription est un peu longue ». L'interopérabilité avec leur logiciel de travail les satisfait pleinement : « C'est ergonomique et fonctionnel ! », « La plateforme est assez rapide et il est simple de transférer des données dans notre logiciel. ».

Un outil qui gagne à être connu

Si les uns s'en servent « principalement pour créer des dossiers et les alimenter et [apprécient] particulièrement la rapidité de publication, très pratique notamment en cas de départ rapide pour hospitalisation », d'autres n'utilisent « pas beaucoup le DMP pour le moment : nous sommes dans une phase d'alimentation des dossiers ». Mais tous reconnaissent en tirer encore peu de bénéfices du fait du faible nombre de médecins inscrits : « je suis le seul à avoir alimenté les dossiers de mes patients ; il faudrait que les spécialistes l'alimentent aussi. » ; « Le bénéfice du DMP se verra réellement lorsque les spécialistes et les médecins hospitaliers l'utiliseront en nombre. En attendant, le DMP c'est prometteur ! » ; « Le DMP est un outil intéressant, mais il y a encore relativement peu de documents en circulation. Pour que le système fonctionne et soit utile, il faudrait que d'avantage de professionnels de santé s'investissent, s'inscrivent et utilisent le DMP au quotidien. » ; « Trop peu de personnes l'alimentent actuellement, ce qui en limite l'intérêt même si en théorie, c'est super ! J'encourage de mon côté mes confrères à s'y inscrire, mais il faudrait aussi inciter les laboratoires d'analyses et les cabinets de radiologie à passer sur un portail sécurisé. Et puis si les hôpitaux se mettaient au DMP, les libéraux suivraient beaucoup plus vite... »

Un potentiel intéressant

Son intérêt est néanmoins évident : « un outil très utile pour les médecins. Il améliore considérablement la convivialité et encourage le praticien à mettre de l'ordre dans ses dossiers. » ; « Il permettra d'améliorer la prise en charge des

encourage le praticien à mettre de l'ordre dans ses dossiers. » ; « Il permettra d'améliorer la prise en charge des patients pour lesquels nous n'avons pas d'antécédents, mais aussi d'accéder très rapidement aux informations importantes (comptes-rendus de consultation, ou modifications thérapeutiques suite à une hospitalisation,...) ». L'un de nos médecins interviewés raconte notamment que le DMP lui a permis de gagner un temps précieux: « J'ai eu le cas d'un jeune patient qui ne se souvenait pas de son allergie à certaines molécules, un soir de garde. J'ai pu retrouver ces informations sur le DMP et lui éviter ainsi une hospitalisation. »

La prochaine étape ? Former les médecins à bien utiliser ce nouvel outil (« il faut que les médecins soient attentifs à bien renseigner le titre des documents qu'ils y mettent, penser à celui qui voudra les consulter. »), et communiquer vers le grand public, « car les patients sont encore insuffisamment informés. Pourquoi pas des affiches d'information pour les salles d'attente ? ».

Mais avant tout cela, il est nécessaire que tous se mobilisent pour découvrir cet outil et s'y inscrire. Afin que ses réelles performances puissent être appréciées et évaluées !

En conclusion, des médecins satisfaits de l'outil et de sa prise en main. Mais s'ils sont convaincus de son potentiel et du rôle qu'il pourra jouer dans la prise en charge des patients, tous reconnaissent qu'il y a aujourd'hui encore relativement peu de données implémentées dans les dossiers des patients.

C'est en s'y mettant tous que ce pas pourra être franchi !

Pour plus d'informations ou pour programmer une rencontre avec un conseiller DMP de l'URMLA, contactez la Commission DMP au : 03.90.20.84.86 ou complétez et renvoyez le formulaire ci-dessous à :

urmla-dmp@orange.fr

Renseignements et informations :

Christine BENTZINGER

Alsace DMP—URMLA

Immeuble Le Forum—52 rte de Bischwiller—67300 SCHILTIGHEIM

Tel : 03.90.20.84.86—Fax : 03.90.20.09.70

E-mail : urmla-dmp@orange.fr

Docteur :	_____
Exerçant à :	_____
E-mail :	_____
Spécialité :	_____
<input checked="" type="checkbox"/> Souhaite rencontrer un conseiller DMP de l'URMLA	

Vous recevez ce message car vous vous êtes inscrits sur Interface Reso, la Plate-forme d'information et de coordination des réseaux et des soins, mise en place par l'URMLA.
Mise à jour de vos coordonnées et désinscription : [cliquez ici](#)